

**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL  
1501, RUE SAINT-PATRICK**

**PRENEZ AVIS** que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **3 octobre 2017 à 19 h** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 815, rue Bel-Air, 2<sup>ième</sup> étage, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel afin d'autoriser l'usage « débit de boissons alcooliques » pour une partie du bâtiment sis au 1501, rue Saint-Patrick.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement lors de cette séance.

Montréal, le 14 septembre 2017

Daphné Claude  
Secrétaire d'arrondissement substitut